

Conseil d'arrondissement du 27 juin 2016

PLAN LOCAL D'URBANISME : défendons le 16^e !

Le Conseil du 16^e arrondissement, réuni hier soir, a examiné le projet de modification générale du PLU (plan local d'urbanisme) proposé par la Maire de Paris. L'échec du PLU concocté il y a 9 ans par la municipalité précédente est patent, puisque d'une part Paris a été incapable de rééquilibrer emploi et habitat, et d'autre part a failli dans le renforcement, voire même le maintien des activités intra-muros vers l'ouest de la 1^e couronne notamment. Malheureusement, la Maire de Paris s'entête à refuser une révision générale du PLU et se contente d'une modification très politicienne, **guidée par le seul affichage d'une augmentation de logements sociaux**. Le 16^e est fortement impacté, avec pas moins de 24 adresses identifiées et condamnées à un avenir 100 % logement social... Claude Goasguen et les élus « Les Républicains, UDI et Modem » de l'arrondissement ont rappelé qu'une politique de logement qui ne serait pas accompagnée des équipements publics de proximité indispensables (crèches, écoles...) est irresponsable. La situation du 16^e, très inquiétante au regard du trop faible nombre de places dans les crèches, et d'une densité trop importante dans les écoles, impose que le PLU intègre des espaces dédiés à ces équipements. A la demande de Claude Goasguen, le Conseil du 16^e a donc amendé le PLU pour que les réserves de logements sociaux voulues par la ville s'accompagnent de 4 crèches, d'une école, de 2 équipements de sports, d'un équipement culturel. Il a également demandé d'intégrer des logements locatifs intermédiaires afin de ne pas réserver les programmes immobiliers aux seuls logements sociaux ; la mixité sociale si chère à la gauche n'a aucun sens si elle refuse le maintien des classes moyennes et supérieures à Paris. Les élus du 16^e ont enfin souhaité inscrire une protection « espace boisé classé » de la zone située de la Porte d'Auteuil à la Porte Dauphine. Ces amendements seront défendus au Conseil de Paris, la semaine prochaine, lors du vote sur le PLU.

ASSOCIATION CONSISTORIALE ISRAELITE DE PARIS : enfin une synagogue consistoriale dans le 16^e !

Claude GOASGUEN a fait adopter à l'unanimité du Conseil du 16^e une délibération actant l'accord entre la Ville de Paris et l'ACIP (association consistoriale israélite de Paris) pour la mise à disposition qu'il avait proposée des anciens locaux du marché Saint-Didier, abandonnés par la Ville depuis 2011 en raison de l'inadaptabilité des lieux aux nouvelles normes sanitaires. Ces nouveaux espaces disponibles et modernisés permettront au Consistoire de s'installer définitivement dans le 16^e, et d'aménager un lieu de culte très attendu, ainsi qu'un centre culturel et une bibliothèque.

LOGEMENTS DE FONCTION : demande de transparence pour les logements gérés par l'APHP

Claude GOASGUEN a réclamé que la Mairie de Paris, en qualité de Présidente de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, s'engage à revoir l'affectation des appartements de fonction de l'AP-HP au seul bénéfice des personnels hospitaliers travaillant dans un établissement situé à proximité. Il est en effet inacceptable que des logements de fonction soient abusivement utilisés par des personnels qui n'ont pas d'activité à proximité, au détriment de ceux qui contribuent au bon fonctionnement du service public hospitalier. Thomas Lauret et les élus socialistes ont voté contre cette proposition de bon sens.

BREXIT : permettons le retour des Français et entreprises françaises établies en Grande Bretagne

A la demande de Claude GOASGUEN, le conseil du 16^e a réclamé à la Maire de Paris qu'elle prenne en urgence des dispositions permettant d'inciter les Français et entreprises françaises établis en Grande Bretagne de choisir Paris pour leur retour en Europe. Il en va de l'intérêt économique de la capitale, de son attrait et de son rayonnement. Les élus socialistes n'ont pas souhaité s'associer à cette démarche... leur passivité risque de conduire nos compatriotes expatriés à préférer d'autres capitales européennes plus attractives !

TRANSPORTS : une nouvelle gare pour le RER E Eole Porte Maillot & l'extension du tramway jusqu'à Dauphine.

Pour prolonger la ligne Eole vers l'ouest, un certain nombre d'aménagements doivent être engagés ; le 16^e est impacté par la création d'une nouvelle gare située sous le rond-point de la porte Maillot, entraînant naturellement l'abattage des arbres qui seront replantés en nombre supérieur à l'issue des travaux. La livraison de cette gare (prévue en 2023) devrait permettre une meilleure desserte de ce quartier du 16^e, propice au développement économique.

L'extension du tramway de la Porte d'Asnières à la Porte Dauphine assurera une connexion de l'Université et du quartier Maillot Dauphine. La concertation a été pour le 16^e l'occasion d'obtenir le maintien d'un maximum de places de stationnements et d'arbres.

REFORME DE LA RESTAURATION SCOLAIRE : Mme Hidalgo, consultez les parents d'élèves !

La mairie de Paris envisage de reprendre en main la restauration scolaire des écoles primaires publiques, qui jusqu'à présent est assurée par chaque caisse des écoles, au niveau de chaque arrondissement. Le Conseil du 16^e a adopté un vœu pour que la Maire de Paris soumette sa réforme sous forme de « pacte de restauration scolaire » au vote des parents d'élève dans tous les conseils d'école parisiens avant le passage de la réforme en Conseil de Paris.

SUBVENTIONS MUNICIPALES : Soutenons les associations gestionnaires des crèches du 16^e

Claude GOASGUEN fait régulièrement adopter par le Conseil du 16^e des propositions de subventions municipales pour le bon fonctionnement des établissements petite enfance ; hier, ce sont l'Association Familiale Catholique de Saint Honoré d'Eylau et l'association La Maison de l'Enfance qui ont bénéficié de ce soutien pour respectivement la halte-garderie du 69, rue Boissière et le relais d'assistantes maternelles - relais d'auxiliaires parentales.

Le Conseil du 16^e a également donné son accord à la Ville pour les subventions accordées aux associations sportives, tout en déplorant la diminution systématique. Ont été subventionnées :

- L'OMS
- Association sportive du lycée Molière (multisport scolaire)
- Association sportive du Lycée Polyvalent d'Etat Jean Baptiste Say (multisport scolaire)
- Association sportive du collège Eugène Delacroix (multisport scolaire)
- Association sportive Franklin (multisport scolaire)
- Association sportive de Passy full contact
- Amicale Edouard Petit (escrime)
- Les enfants de Passy (football et tennis)
- Les Alouettes de l'Assomption (multisport)
- Association gymnastique volontaire Passy Trocadéro
- Club de tennis de table Paris 16-TT16
- Jeu d'Echecs à l'Ecole Normale
- Association sportive Les Oiseaux (multisport scolaire)
- Association athlétique du lycée Janson de Sailly (multisport scolaire)

Enfin le Conseil du 16^e s'est prononcé favorablement sur les subventions accordées par la ville aux associations de commerçants (avenue Mozart ; avenue de Versailles, Auteuil, Point du Jour ; et village d'Auteuil), en soutien aux illuminations des rues pour les fêtes de fin d'année, et à l'association du Comité d'entente des anciens combattants du 16^e arrondissement.